

Éducation à la sexualité à l'École

de la prévention à la sexualisation précoce

CAS CONCRETS



CAS CONCRETS

1. Maternelle - Fierté de sélectionner des livres sur le genre	4
2. Maternelle - La masturbation en moyenne section	4
3. Maternelle - Éduquer à la sexualité en prévention des violences sexuelles...	6
4. Maternelle - Princesse Kevin dans la malette harcèlement	7
5. Maternelle - Lecture trans dès 3 ans	7
6. CE1 - « Une petite fille peut naître avec une zézette ou un zizi »	8
7. CE1 - « On peut se faire plaisir par les fesses »	9
8. CE1 - « Les couleurs en anglais sur le thème de la culotte »	9
9. CE1 - « La fée qui change les filles en garçons et bébé girafe qui sort par la vulve »	10
10. CM1 - « Sperme : liquide blanchâtre émis par le pénis »	10
11. CM1 - « Le pénis entre dans le vagin avec des mouvements de va-et-vient »	11
12. CM1 - « L'idéologie du genre à toutes les sauces et en toutes occasions »	11
13. CM1/CM2 - « Les rapports sexuels, c'est possible par l'anus et par le vagin »	12
14. CM2 - « Pour le plaisir une fille suce le pénis du garçon »	13
15. CM2 - « Les garçons pressent, pressent, pressent, et le sperme sort »	13
16. CM2 - « La femme monte sur l'homme et son zizi gonfle »	14
17. CM2 - « Sucrer c'est comme sucer un bonbon Haribo, c'est du plaisir »	15
18. CM2 - Forcés de regarder le sexe d'une femme en plein accouchement	15
19. CM2 - « Le consentement sexuel, c'est comme proposer une tasse de thé »	16
20. CM2 - « Une maman me dit que des enfants auraient été choqués par la leçon ? »	17
21. CM2 - « En mettant le zizi dans la bouche on peut être enceinte ? »	18
22. En primaire - « On ne montre pas un préservatif »	18
23. 6e - « L'enseignante m'a dit de garder son secret »	19
24. 6e - « Des vidéos humoristiques au contenu douteux »	19
25. 6e - Des relations sexuelles peuvent avoir lieu entre 11 et 13 ans	20
26. 6e - « Ces vidéos sur la sexualité, recommandées par l'Éducation nationale »	21
27. 6e - « Phrase d'un livre lu par les élèves : pédé c'est quand tu manges le zizi de l'autre »	22
28. 5e - L'infirmière a mis un préservatif sur une bouteille en plastique	23
29. 5e - « Le porno c'est interdit mais on peut en regarder en cachette »	23
30. 5e - « Le porno tu peux en regarder une fois »	24
31. 4e - Abusée à 5 ans, obligée à 14 ans de poser un préservatif sur un pénis factice	25
32. 4e - « Découper un préservatif pour pouvoir lécher sans risquer d'IST »	26
33. 4e - « Quelle est la meilleure position ? »	27
34. 4e - « Quand l'intitulé du cours n'a rien à voir avec le contenu... »	27
35. 3e - Enseigner le consentement et obliger l'élève à assister au cours	28
36. Collège - « Comment procurer du plaisir ? »	28
37. Collège « On se dit que ce n'est pas possible, je peux témoigner que c'est vrai. »	29
38. Collège « Sur les crédits des cours de SVT, pénis en polystyrène ou microscope ? »	30
39. Collège - Handicap - Un questionnaire sur la fierté non-binaire de l'Eurovision 2024	30
40. Seconde - Préparer un exposé pour défendre la théorie du genre	31
41. Seconde - « Est-ce que tu te définis autrement que garçon ou fille ? »	31

42. 1re - « À l'aide des cartes de pratiques sexuelles, reconstitue un rapport sexuel... »	32
43. 1re - Une frise chronologique délirante des différentes pratiques sexuelles	33
44. Lycée - « Il y a une coïncidence étrange quand même... »	35
45. Lycée - Les violences intrafamiliales, ce cheval de Troie de l'idéologie du genre	35
46. Lycée professionnel - Déconstruire les stéréotypes en réécrivant des contes pour enfants	36

1. Maternelle - Fierté de sélectionner des livres sur le genre

Date des faits : novembre 2023

Département : 45

Type d'établissement : public

Niveau de classe : Maternelle Petite-Section

Statut des intervenants : professeurs des écoles

Public : classe complète

« Je suis le papa d'un petit garçon de 3 ans. On a découvert lors de la remise des classeurs d'activités que les lectures et les activités associées se rattachent toutes à des livres sur la théorie du genre, les stéréotypes fille/garçon et l'importance de les dépasser, notamment pour les garçons en se travestissant. L'ensemble de ce programme de lectures et d'activités se trouve sur internet. Nous avons demandé aux enseignants pourquoi un choix si orienté de lecture à des si petits ? Ils nous ont dit qu'ils étaient fiers d'avoir choisi ce genre de livres. Que répondre à ça ? On a changé notre fils d'école. »
https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/enseignement_et_pedagogie_par_departement/enseignements_et_pedagogie_28/mdl/archives_2021_2022/

2. Maternelle - La masturbation en moyenne section

Date des faits : mai 2023

Département : 24

Type d'établissement : public

Niveau de classe : Maternelle - Moyenne-Section

Statut des intervenants : interne - enseignante

Public : classe complète

Contenu rapporté :

- Lecture collective en classe **avant la sieste** du livre « Zizis et zézettes »¹ ;
- Démarche pédagogique à l'initiative de la maîtresse **après qu'un garçon a touché les parties intimes d'un autre enfant** ;
- Thèmes abordés et montrés (cf. images ci-dessous) : les organes internes du sexe féminin et du sexe masculin, plusieurs situations d'érection du petit garçon, la masturbation de la petite fille / du petit garçon, la nudité des parents, le sexe de la maman / du papa ;
- **Présentation collective d'un registre intime et privé** ;
- Lecture **avant la sieste, d'images et propos excitants**, incitation implicite au passage à l'acte ;
- La masturbation est présentée comme « **des caresses qu'on se fait pour se sentir bien** ».

Trop de stimulation peut conduire les petits à des **masturbations compulsives entraînant des problèmes médicaux (vulvite...)**.

¹ Livre Zizis et zézettes - Texte de Camille Laurans, Illustrations de Jess Pauwels, Éditions Milan, 2017



Révélation de la dérive : par l'enfant qui a parlé du livre en rentrant la maison

Réaction des enfants : depuis la lecture du livre, l'enfant veut voir les parties intimes de son père

Démarche des parents : le père a dénoncé la lecture du livre auprès de l'enseignante

Réaction de l'établissement : selon l'enseignante, la lecture s'était bien passée et il n'y avait aucune raison de s'inquiéter.

² Livre "Zizis et zézettes" - Texte de Camille Laurans, Illustrations de Jess Pauwels, Éditions Milan, 2017

3. Maternelle - Éduquer à la sexualité en prévention des violences sexuelles...

Date des faits : décembre 2023

Département : 93

Type d'établissement : public

Niveau de classe : Maternelle Grande-Section

Statut des intervenants : intervenants extérieurs

Autres adultes présents : maîtresse

Public : classe complète

« En décembre, je découvre dans le cahier de liaison de ma fille, âgée de 5 ans, le mot suivant : La classe de votre enfant va participer à un programme de prévention des violences sexuelles. Afin de mieux vous informer et de répondre à vos questions, nous vous invitons à un temps d'échange entre parents et professionnel(le)s. - J'ai refusé d'y participer. Je refuse catégoriquement que ce sujet soit abordé dans une classe de maternelle devant ma petite fille qui parle de licorne et croit encore au Père Noël. J'ai été convoquée par la directrice qui a tenté de me convaincre d'y participer en m'amadouant.

Après, la maîtresse m'a confié être contrainte de lire en classe des livres abordant le sujet du sexe des enfants et de leur montrer des illustrations. J'ai crié au scandale. J'ai écrit 3 mots dans le carnet ce qui m'a valu une lettre de l'inspectrice. Je l'ai appelée, j'ai laissé mes coordonnées à la secrétaire. Elle n'a jamais daigné me rappeler.

La Directrice a eu pour consigne de ne pas me communiquer les dates des interventions ! Rétention d'information ! Pour quelles raisons ?!

La directrice m'a contactée pour me dire : « Ne vous inquiétez pas, ce sont des illustrations de petits garçons et petites filles nue, ce ne sont pas des adultes. »

Ils veulent donc montrer des sexes en photo à nos enfants de 5 ans !!!!! Elle a ajouté qu'ils allaient aborder des thèmes tels que le consentement, la confiance des adultes, les parties du corps...

Ces sujets sensibles sont abordés par des personnes incompetentes, car comme vous le savez, ils ne sont ni médecin, ni psychologue, ni pédopsychiatre. C'est intolérable et inconcevable.

Que nos enfants apprennent les valeurs et le respect ainsi que l'écriture et la grammaire plutôt que de parler de sexe et surtout pas en maternelle ! » Maman

Madame, Monsieur,

La classe de votre enfant va participer à un programme de prévention des violences sexuelles. Afin de mieux vous informer et de répondre à vos questions, nous vous invitons à un temps d'échanges entre parents et professionnel(les) le **Lundi 5 février de 16 :30 à 18 :00 ou de 18 :00 à 19 :30.**

Un moyen de garde au sein de l'école pour votre enfant et la fratrie (seulement pour les frères et sœurs âgés de 3 ans à 10 ans) peut vous être proposé gratuitement afin de participer à ce temps d'échange. Pour des contraintes d'organisation, merci de bien vouloir nous faire un retour de vos besoins le plus rapidement possible. Pour ce temps de garde exceptionnel, le goûter ne sera pas fourni, merci de le prévoir.

Je serai présent de 16 :30 à 18 :00. Avec : enfant(s)

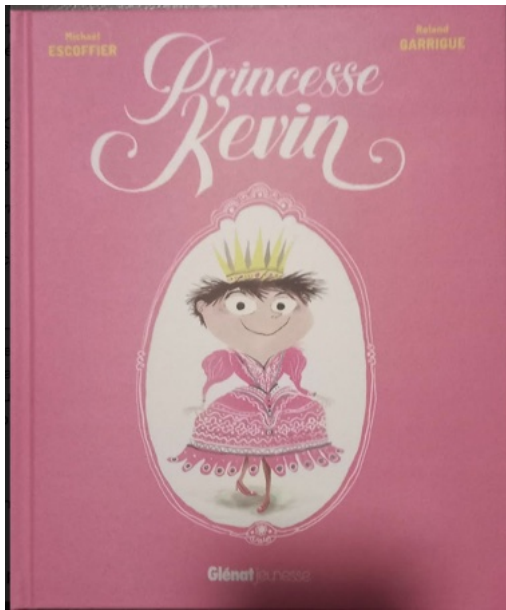
Je serai présent de 18 :00 à 19 :30. Avec : enfant(s)

Je ne serai pas présent.

Cordialement, l'équipe enseignante. Signature: _____

IL EST HORS DE QUESTION

4. Maternelle - Princesse Kevin dans la malette harcèlement



EMPRUNT DES LIVRES PREVENTION HARCELEMENT				
	Qui ?	Retenu de	Qui ?	Retenu de
se rendent dans mon école				
Princesse Kevin				
Salut Michel				
C'est moi le plus beau				
Kate Madhe				
Mon nom à moi, c'est Billy				
Ceux qui décident				

5. Maternelle - Lecture trans dès 3 ans

Livre « Je m'appelle Julie »³ qui se trouve dans les écoles et dans les bibliothèques municipales dans lesquelles se rendent les enfants sur le temps scolaire.

Présentation de l'ouvrage par l'éditeur « Âge : À partir de 3 ans - Thèmes : Album jeunesse sur la transidentité, acceptation de soi, rentrée, école, imagination, LGBTQIA+ »



³ Je m'appelle Julie Broché – Illustré, 26 mai 2022 - de Caroline Fournier (Auteur), Laurier The Fox (Illustrations) - <https://www.amazon.fr/Je-mappelle-Julie-Caroline-Fournier/dp/2957170086>



6. CE1 - « Une petite fille peut naître avec une zézette ou un zizi »

Date des faits : avril 2023

Département : 56

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CE1

Statut des intervenants : externe - association

Autres adultes présents : enseignante

Contenu rapporté :

- Récit impliquant de gentils extraterrestres qui viennent étudier les êtres humains et cherchent comment différencier et reconnaître un garçon et une fille ;
- Chacun peut porter des jupes, des robes et des pantalons ;
- Présentation d'un dessin de petite fille nue sous la douche avec un sexe de garçon ;
- Présentation d'un dessin de petit garçon nu sous la douche avec un sexe de fille ;
- L'intervenant explique « qu'une petite fille peut naître avec une zézette ou un zizi, et qu'un petit garçon peut naître avec un zizi ou une zézette » ou « avec les deux sexes ».

Révélation de la dérive : les enfants en parlent aux parents

Réaction des enfants : choqués, surpris qu'un garçon puisse naître avec un sexe de fille et inversement ou que l'on puisse naître avec les deux sexes, etc.

Démarche des parents : directrice et association des parents d'élèves contactées

Réaction de l'établissement : aucun retour

7. [CE1 - « On peut se faire plaisir par les fesses »](#)

Date des faits : mai 2022

Département : 44

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CE1

Statuts des intervenants : externe - association

Autres Adultes présents : maîtresse

Contenu rapporté : « ce qu'est le pénis et le vagin », « comment on fait des bébés », « on peut se faire plaisir par les fesses ». L'intervention a été faite avec des supports en images et une vidéo dans laquelle les enfants ont dit voir : « un monsieur et une dame dans des positions, la dame sautait sur le monsieur, ils étaient tout nus, le monsieur avait le zizi levé »

Révélation de la dérive : un des enfants en a parlé plusieurs mois après les faits, d'autres enfants en ont parlé par la suite. Les parents n'ont pas su comment réagir

Réaction des enfants : choqués, mutisme, un enfant s'est remis à faire pipi au lit

Démarche des parents : aucune

8. [CE1 - « Les couleurs en anglais sur le thème de la culotte»](#)

Date des faits : novembre 2023

Département : 06

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CE1

Statut des intervenants : maîtresse, séance d'anglais

Contenu rapporté : Lors d'un cours d'anglais, la maîtresse a choisi d'apprendre aux enfants les couleurs en partant de la phrase « La culotte de tel animal est de telle couleur ». Les enfants devaient construire une cocotte en dessinant les animaux avec leur culotte de la bonne couleur et l'élève devait également se dessiner avec sa culotte de la couleur qu'il portait. La maîtresse a demandé aux enfants de dire devant toute la classe la phrase suivante en anglais « Ma culotte est de telle couleur » puis de placer les mains devant leur sexe en disant « Oups, j'ai oublié de mettre ma culotte ! ».

Révélation de la dérive : une enfant en a parlé à sa mère. Contenu confirmé par une autre maman.

Démarche des parents : la mère a informé l'établissement de son désaccord, celui-ci n'a pas reconnu que le contenu était inadapté. Elle a demandé le changement d'école pour sa fille.

Réaction de l'établissement : la direction de l'établissement a rédigé une information préoccupante contre la mère. La sensation de celle-ci est que l'établissement veut étouffer l'affaire.

9. CE1 - « La fée qui change les filles en garçons et bébé girafe qui sort par la vulve »

Date des faits : avril 2024

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CE1

Statut des intervenants : maîtresse

Contenu rapporté :

« Ma fille, qui est en CE1, m'a raconté que sa maîtresse leur faisait un exercice dans le cadre de l'EMC (éducation morale et civique). Il s'agit d'une fée qui change les filles en garçons et les garçons en filles. Elle leur a dit que les garçons peuvent mettre du maquillage et des talons aiguilles. Les filles, qu'elles peuvent mettre des caleçons ou des slips !!! J'ai contacté les délégués des parents d'élèves ! La maîtresse a répondu que c'était dans le cadre de l'éducation à l'égalité des sexes dans les métiers. Mais cela n'a rien à voir avec ça ! Plusieurs parents n'étaient pas au courant. Hier, j'ai failli tomber de ma chaise, ma fille est jeune et n'a pas à entendre certaines choses. Chaque chose en son temps ! Elle m'a dit que la maîtresse leur a demandé d'où sortaient les bébés girafes. Ils ont répondu à leur façon, mais la maîtresse leur a répondu « Non, par la vulve ! ». Est-ce qu'on parle comme ça à des enfants qui sont en CP - CE1 ? C'est grave ! Il va falloir se réveiller ! » Maman

10. CM1 - « Sperme : liquide blanchâtre émis par le pénis »

Date des faits : mai 2023

Département : 34

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CM1

Statuts des intervenants : interne - enseignant

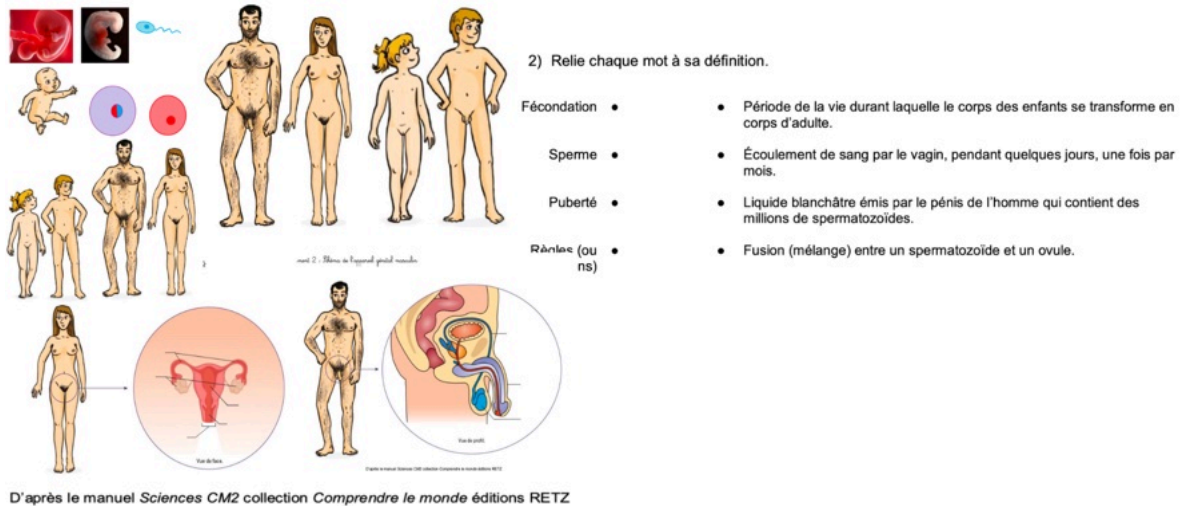
Public : classe complète

Contenu rapporté : corps nus d'hommes et de femmes adultes, schéma des sexes, « la puberté permet de pouvoir se reproduire », règles : « écoulement d'un peu de sang par le vagin tous les mois », éjaculation : « émission d'un liquide blanchâtre appelé sperme par le pénis », les mots étaient **à relier à la bonne définition**.

Révélation de la dérive : les enfants en ont parlé aux parents

Réaction des enfants : une enfant s'est mise à pleurer, plusieurs enfants ont été choqués, dégoûtés, gênés, refus de retourner en classe

Réaction de l'enseignante : séquence dans le cadre du programme de SVT et non pas des trois séances d'éducation à la sexualité. **Ressources pédagogiques prises sur le site Edumooov**. L'enseignante a transmis le lien et a précisé **qu'elle n'avait pas fait l'intégralité de la séance telle que prévue sur le site**.



11. CM1 - « Le pénis entre dans le vagin avec des mouvements de va-et-vient »

Date des faits : mai 2024

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CM1

Statut des intervenants : intervenants extérieurs dans un forum

Autres adultes présents : les professeurs

Public : plusieurs classes ensemble

« Je suis maman d'un enfant de 9 ans en classe de CM1. Il a participé, avec une autre classe de CM2, à un forum sur l'éducation à la santé sexuelle sans que nous parents soyons avertis. En rentrant, il m'a expliqué que dans un atelier, il y avait une intervenante qui parlait de sexualité d'adultes, de pénis et de vagin. L'intervenante aurait montré comment le pénis entre dans le vagin de la femme en imitant des mouvements de va et vient. Elle a également parlé de la capote et dit de quelle façon l'utiliser. Mon fils n'avait pas été préparé à voir cela. J'ai discuté avec d'autres mamans qui ont aussi eu un retour inquiétant sur le contenu du programme. Certains parents n'étaient pas au courant, car les enfants n'ont pas souhaité en discuter avec eux. J'ai envoyé un mail au directeur ainsi qu'à certains parents afin qu'ils soient mis au courant de cette situation. Le directeur m'a menacé ; selon lui, mon fils a menti, et il a dit qu'il pouvait me poursuivre en diffamation et qu'il se questionnait sur le fait de savoir s'il n'allait pas faire un signalement. Il m'a indiqué qu'il n'avait aucune obligation de prévenir les parents, car les cours à l'éducation sexuelle sont prévus dans le programme du cycle 3. Il a dit que j'étais inconsciente, que je n'avais pas à remettre en doute les programmes proposés par l'Éducation nationale. » M. - Maman

12. CM1 - « L'idéologie du genre à toutes les sauces et en toutes occasions »

Date des faits : février 2024

Département : 89

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CM1

Statut des intervenants : maîtresse

Public : classe entière

Contenu rapporté : « *Pour illustrer une dictée, faite en classe, sur l'Amérique, la maîtresse a passé une vidéo concernant 4 témoignages d'enfants américains. L'un d'entre eux disait être transgenre, se cachait de ses camarades car il ne se sentait pas à sa place et qu'il avait peur des jugements ! La maîtresse a alors demandé aux enfants s'ils savaient ce que voulait dire LGBT.* » Maman

Réaction de l'établissement : L'établissement ne comprend pas la réaction des parents. La direction traite les parents d'arriérés. Elle affirme que le contenu est validé par l'Éducation nationale et donc qu'ils ont le droit de le montrer aux enfants.

13. CM1/CM2 - « Les rapports sexuels, c'est possible par l'anus et par le vagin »

Date des faits : mai 2023

Département : 49

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CM1/CM2

Statut des intervenants : interne - professeur

Public : classe complète

Contenu rapporté :

- La masturbation, l'érection, le sperme ;
- Le plaisir des rapports sexuels par l'anus et le vagin ;
- Les garçons peuvent aimer d'autres garçons ;
- Les garçons peuvent devenir des filles en changeant de genre ;
- Visionnage d'une vidéo YouTube sur la reproduction et la menstruation pour les filles.

Révélation de la dérive : des enfants en ont parlé

Réaction des enfants : choqués - des enfants se sont bouchés les oreilles - certains enfants ont baissé la tête

Démarche des parents : plaintes auprès de la direction

Réaction de l'établissement : la direction met en doute la parole des enfants, le professeur aurait seulement répondu aux questions.

14. CM2 - « Pour le plaisir une fille suce le pénis du garçon »

Date des faits : janvier 2023

Département : 42

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CM2

Statut des intervenants : externe - infirmière

Public : classe complète

Contenu rapporté :

- « Pour le plaisir une fille suce le pénis du garçon. »
- « Le garçon suce le vagin de la fille et peut avaler quelque chose. »
- « Pour le plaisir la fille peut caresser délicatement les testicules du garçon. »
- « On peut faire le sexe dans les fesses. »
- « Dites aux parents de vous vacciner contre le papillon. »
- « Pour la question de la LGBT, elle a expliqué la signification de chaque lettre, en ajoutant que l'on peut changer de sexe et prendre des médicaments pour bloquer la barbe et les poils. »

Révélation de la dérive : certains enfants en ont parlé à leurs parents

Réaction des enfants : choqués, des enfants ont pleuré, d'autres se sont bouchés les oreilles

Démarche des parents : certains parents ont demandé à être reçus par le directeur de l'établissement, leur demande a été acceptée

Réaction de l'établissement : la direction a reconnu des propos « pas forcément appropriés », mais affirme que l'infirmière aurait répondu à des questions émanant de « plus de la moitié de la classe ». La direction de l'établissement a prévu de poursuivre les interventions avec la même infirmière et a assuré aux parents que c'est « une femme d'expérience et compétente ». L'infirmière a été soutenue officiellement par le syndicat Sud Éducation.

15. CM2 - « Les garçons pressent, pressent, pressent, et le sperme sort »

Date des faits : mars 2023

Département : 34

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CM2

Statut des intervenants : extérieur - infirmière

Public : filles et garçons séparés

Contenu rapporté :

- « Les garçons peuvent faire l'amour tout seuls. Pour se faire plaisir ils pressent, pressent, pressent, et le sperme sort. »
- « Pour les filles, le clitoris, petite boule à l'entrée du sexe, grossit quand on fait quelque chose qu'on apprécie. »
- L'infirmière a ensuite montré des préservatifs, et a dit « Il faut que ce soit mouillé pour que ça ne s'accroche pas au corps de la fille. ».
- L'infirmière a parlé des menstruations (les enfants ont retranscrit « monstrueuses »), elle a montré les tampons : « Il faut l'insérer là où il faut quand il y a du sang » et elle a parlé de la nouvelle génération de culottes menstruelles. L'infirmière a également montré la cup.

Révélation de la dérive : les enfants en ont parlé aux parents

Réaction des enfants : enfants choqués, mutiques, une enfant très confuse après son retour de l'école

Démarche des parents : plusieurs parents ont décidé de prendre rendez-vous avec la direction de l'école pour exprimer leur mécontentement

Réaction de l'établissement : le directeur de l'école n'a pas semblé à l'écoute, sous-estimant le traumatisme et mettant en doute le fait que plusieurs enfants soient en état de choc. Les faits ont été minimisés, **l'infirmière aurait « seulement répondu » aux questions des enfants**. Aucune suite n'a été donnée, et il n'y a eu aucun changement après cette dérive dénoncée par les parents à la direction.

16. [CM2 - « La femme monte sur l'homme et son zizi gonfle »](#)

Date des faits : mars 2023

Département : 34

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CM2

Statut des intervenants : extérieur - association

Public : classe complète

Contenu rapporté :

- « Être en sueur, le zizi qui explose... »
- « On a parlé de comment on fait les bébés. La femme monte sur l'homme et son zizi gonfle. Il va presque exploser. L'homme doit mettre un truc en plastique. »
- « Le corps nous appartient, du coup on est libre de choisir si on veut devenir une fille ou un garçon, on peut changer quand on veut même si la nature nous a fait différents. »

Révélation de la dérive : certains enfants en ont parlé aux parents

Réaction des enfants : plusieurs enfants choqués et dégoûtés, d'autres sont perturbés et demandent à leurs parents si c'est vrai. L'un des enfants ne veut plus dormir dans la même chambre que sa sœur, un autre refuse que ses parents entrent dans la salle de bain quand il se douche

Démarche des parents : plaintes auprès de la direction

Réaction de l'établissement : face au mécontentement de plusieurs familles, la directrice décide d'organiser une mise au point, seule avec les enfants. Elle les répartit en deux groupes : les filles et les garçons. Elle demande aux enfants ce qui les a choqués et leur précise qu'ils auraient pu lui en parler avant d'en parler aux parents. Elle rappelle à chaque groupe ce qui a été dit pendant les séances précédentes : l'acte sexuel, l'excitation, le pénis qui durcit... Les parents sont sidérés.

17. CM2 - « Sucrer c'est comme sucer un bonbon Haribo, c'est du plaisir »

Date des faits : juin 2023

Département : 06

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CM2

Statut des intervenants : externe - infirmière (du collège voisin)

Autres adultes présents : l'enseignante

Public : classe complète

Contenu rapporté :

- Ont été évoqués « la sodomie », « la fellation », « la pornographie », etc.
- Enfant : « Est-ce qu'une fille peut toucher le zizi d'un garçon ? »
- Infirmière : « Oui, une fille peut sucer pour donner du plaisir. »
- Infirmière : « Le sexe de l'homme se recouvre d'une barrière qui empêche le pipi de sortir pendant l'acte. »
- Infirmière : « Il faut que le sexe du papa soit très dur pour entrer dans le vagin. »
- « Sucrer, c'est comme sucer un bonbon Haribo, c'est du plaisir... »

Révélation de la dérive : les enfants en ont parlé

Réaction des enfants : choqués par les propos tenus, des enfants se sont bouchés les oreilles, d'autres étaient agités, certains en ont voulu à la maîtresse d'avoir fait venir cette dame

Démarche des parents : plaintes et rendez-vous auprès de la directrice

Réaction de l'établissement : la directrice n'a pas pris au sérieux les parents et leur a demandé de dédramatiser. Les parents se sont sentis méprisés. L'enseignante a soutenu que de tels propos n'avaient en aucun cas été tenus par l'infirmière en qui elle avait toute confiance. Les parents n'ont eu aucun retour et se sont sentis désarmés. Une réunion a été tenue en présence de l'inspecteur, de la directrice, d'un représentant syndical de l'Éducation nationale et de l'infirmière. L'intervention des parents a permis de faire annuler la venue de l'infirmière dans une autre classe de CM2.

18. CM2 - Forcés de regarder le sexe d'une femme en plein accouchement

Date des faits : juin 2023

Département : 69

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CM2

Statut des intervenants : externe - infirmière scolaire

Autres adultes présents : enseignante

Public : classe complète

Contenu rapporté : les faits se sont déroulés lors de la seconde séance d'éducation à la sexualité. Les enfants ont été choqués par un dessin en gros plan du sexe d'une femme en train d'accoucher. Les enfants se sont cachés les yeux. L'infirmière et la maîtresse les ont obligés à regarder et à écouter les commentaires qui accompagnaient le visuel.

Révélation de la dérive : les enfants ont raconté le cours à leurs parents

Réaction des enfants : choqués, se cachaient les yeux, dégoût, difficultés à s'endormir le soir

Démarche des parents : les parents ont demandé à voir ce qui avait été montré

Réaction de l'établissement : le contenu a été présenté à des parents. Les deux premières pages concernaient les transformations dues à la puberté. Les deux pages suivantes étaient vierges. Les parents ont demandé des explications. La directrice a répondu que l'infirmière avait proposé un contenu que les enseignantes de CM2 et elle-même avaient trouvé inadapté. Il a été demandé à l'infirmière de les retirer. Il s'agissait de schémas de sexes d'homme et de femme, de profil et de face, présentant : vulve, clitoris, anus, etc.

19. [CM2 - « Le consentement sexuel, c'est comme proposer une tasse de thé »](#)

Date des faits : mai 2024

Département : 13

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CM2

Statut des intervenants : infirmière

Autres adultes présents : l'enseignante et l'AESH

Public : classe complète

« Ma fille de 10 ans est scolarisée en classe de CM2. Elle nous a fait part de l'intervention d'une infirmière sur « comment on fait les bébés ». Les parents n'étaient pas informés de cette intervention. Lors de cette intervention, ma fille a bien été exposée à des notions de sexualité inappropriées à son âge et a été choquée par les propos qui ont été tenus. Voici ce qu'elle nous en a rapporté : « C'était atroce. Elle nous a dit des choses qui n'étaient pas de notre âge et pourtant elle nous en a parlé. On a parlé de la puberté et du viol, après je voulais plus écouter je me souviens plus. »

Des enfants se sont bouché les oreilles. Dans les jours qui ont suivi, elle nous a fait part de ses inquiétudes suite à la découverte lors de cette séance de ce qu'est une césarienne. D'autres enfants de la classe, ainsi que l'AESH présente à ce moment-là, ont ensuite fait part de leurs inquiétudes et questionnements lors d'échanges informels. La cheffe d'établissement a refusé de communiquer autour de cette intervention. Aucune réponse n'a été donnée à notre courrier spécifiant notre opposition à ce que des notions sexuelles soient abordées avec notre enfant. Pour l'enseignante, le contenu et la séance

étaient totalement adaptés et correspondaient aux compétences de cycle à atteindre, ainsi qu'à l'âge des enfants. La césarienne a été abordée à la demande individuelle d'un enfant, et l'enseignante n'a vu aucun inconvénient à répondre à cette question individuelle de manière collective. Nous avons sollicité un retour de l'Inspection académique sur la gestion de la communication et des contenus autour de cette intervention. En recoupant les informations, nous avons retrouvé une vidéo qui leur a été diffusée pour parler du consentement: <https://youtu.be/yj5NcMew6qc?si=1D6CSi4LIIMcyXAL>

La métaphore de la tasse de thé pour parler de sexualité est-elle accessible à des enfants de 10 ans ? Quelle partie du programme d'éducation à la sexualité justifie d'utiliser de tels contenus en CM2 ?

20. CM2 - « Une maman me dit que des enfants auraient été choqués par la leçon ? »

Date des faits : février 2024

Département : 94

Type d'établissement : public

Niveau de classe : CM2

Statut des intervenants : la maîtresse

Public : classe complète

Dans le cadre de la deuxième séance d'éducation à la sexualité dispensée par la maîtresse dont le thème était la puberté, les enfants ont dû remplir un schéma sur lequel ils devaient identifier, des mots comme « éjaculation » et « sperme sort du pénis ». Une maman découvre la leçon de sa fille, laquelle lui dit: « Je m'en fous de ce cours, je n'écoute pas ce que la maîtresse dit. »

La maman écrit le soir même sur le groupe Whatsapp des parents d'élèves pour savoir si d'autres ont vu cette leçon. Une maman également élue de l'UNAAPE, lui répond. En accord sur le fait que les parents d'élèves auraient dû être informés de la mise en place de cet enseignement comme indiqué dans la circulaire n° 2018-111 du 12-9-2018 encadrant l'éducation à la sexualité qui prévoit que « les modalités retenues pour la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité sont présentées lors du conseil d'école et portées à la connaissance des parents d'élèves lors de la réunion de rentrée, dans le cadre de la présentation des enseignements ». L'élue indique adresser un mail à la directrice (en mettant en copie les autres fédérations de parents d'élèves de l'école). À ce jour, pas de réponse.

Le lendemain, la maman remet un mot adressé à la maîtresse à sa fille. La mère y exprime son étonnement quant au fait de ne pas avoir été informée de ces leçons et compte sur sa bienveillance pour tenir des propos adaptés à leur âge. Le soir, sa fille l'informe que la maîtresse a fait part, à tous les élèves, du mot qu'elle lui avait remis. Elle a dit aux enfants qu'elle avait un mot de la maman de XXXX prétendant que des enfants auraient été choqués par la leçon. Elle a alors demandé aux enfants s'ils étaient choqués, et aucun d'eux n'a levé la main. Elle a ensuite demandé à sa fille si elle était choquée, elle a répondu que ce n'était pas tout à fait le bon terme, mais qu'elle ne voyait pas pourquoi ils parlaient de ça... La maîtresse a rétorqué « Quand nous faisons du français ou des maths, on ne se demande pas à quoi ça peut nous servir. » L'enfant a dit à sa maman avoir été gênée d'être ainsi « exposée » devant toute la classe par la maîtresse.

À la sortie de 16h30, une discussion a eu lieu avec d'autres parents devant l'école. Voyant cela, la directrice est sortie et a dit à la maman qu'elle ne voyait pas ce qui la choquait, car les enfants

surnomment les filles des « chattes » et parlent de sexualité dans la cour de récréation. Les autres représentants de parents d'élèves (FCPE et PEEP) ne voient pas où est le problème.

Le jour suivant, une réunion est organisée à l'école avec la directrice, la maîtresse, la maman de l'enfant choquée, une autre mère d'élève de la même classe et 4 représentants de parents d'élèves. La maman s'étonne que les parents n'aient pas été informés en amont. La maîtresse rétorque que les leçons font partie du programme, et se dit elle-même choquée d'avoir été nommément citée dans des échanges privés entre parents. L'enseignante indique avoir réalisé les mêmes leçons l'année précédente avec une double classe CM1/CM2 sans que cela ait soulevé de problème. La directrice fait le parallèle avec Samuel Paty, du fait que la maman ait nommément cité la maîtresse sur le groupe WhatsApp des parents d'élèves. Aucune réponse n'a été apportée aux questions de la maman (information et contenu des enseignements). La mère a mentionné le mot qu'elle avait remis et dont la maîtresse avait fait part aux enfants. Aucune réponse. La directrice n'a rien fait pour qu'un échange serein soit mis en place et a rapidement mis fin à la réunion. »

21. CM2 - « En mettant le zizi dans la bouche on peut être enceinte ? »

Date des faits : février 2024

Département : 14

Niveau de classe : CM2

Type d'établissement : école primaire - Public

« Je travaille comme surveillante dans une école primaire. Lorsque j'ai entendu parler de l'éducation sexuelle pour les enfants de primaire et de maternelle, je me suis informée du contenu de cette folie. J'ai aussitôt averti mes collègues qui m'ont prise pour une folle. Pour elles, cela ne pouvait pas être vrai. Aujourd'hui, le premier cours a eu lieu, mais les enseignants ne pouvaient pas assister à cette séance, donnant comme prétexte que les enfants ne seraient pas à l'aise. Le cours a été donné par l'infirmière du collège. Après la séance, les enfants nous ont parlé, demandant si en mettant le zizi dans la bouche, on pouvait être enceinte. Nous avons demandé qui leur avait parlé de ça, ils ont répondu que c'était le cours qu'ils avaient eu le matin. Mes collègues maintenant ne me prennent plus pour une folle. Les parents se sont mis en colère quand ils ont appris ce qui avait été dit. Je ne sais pas si des plaintes ont été déposées. J'aimerais aider ces enfants au risque de perdre mon emploi. Comment puis-je avertir les parents de ce qui se passe ? Sachant que parmi ces enfants, certains ont subi des abus sexuels. Je ne peux rester inactive devant cette dérive dégueulasse (désolée pour cette expression), je ne peux l'appeler autrement. »

22. En primaire - « On ne montre pas un préservatif »

« Ancienne infirmière de l'EN (je suis retraitée depuis quelques mois), je confirme que l'éducation sexuelle tourne parfois à l'obsession. J'ai toujours réussi à faire intervenir des personnes rigoureuses (et surtout pas le Planning familial), je me suis formée. Mais j'étais infirmière dans un lycée, et l'aborder avec de grands ados est essentiel. J'ai toujours fortement insisté sur le consentement, que le NON, il faut l'entendre même au dernier moment. Les jeunes ados sont biberonnés à Youporn... Alors, les dernières interventions que j'avais demandées étaient ciblées sur la pornographie, la prostitution des jeunes, la cybersexualité, et toujours le consentement, ce sujet notamment à partir d'un film, « Un fils ».

Le problème principal est que personne n'est formé, même les infirmières. Elles peuvent délivrer une information sur la contraception et les IST, mais sinon, c'est le grand vide.

D'où probablement certaines dérives. On ne montre pas un préservatif en primaire... Et il faut toujours être respectueux de l'élève, chaque enfant n'a pas la même évolution. »

23. 6e - « L'enseignante m'a dit de garder son secret »

Date des faits : mars 2024

Département : 33

Type d'établissement : privé hors contrat

Niveau de classe : 6e

Statut des intervenants : interne enseignante + intervention externe d'un jeune bénévole d'une association LGBTQIA+

Public : classe entière

Contenu rapporté : un jeune bénévole d'une association LGBTQIA+ est intervenu dans la classe. L'enseignante est en couple avec la directrice de l'école. Lors d'une promenade en forêt avec les élèves, l'enseignante a pris à part l'élève (dont les parents ont contacté SOS Éducation), laquelle était à proximité de l'enseignante quand celle-ci avait évoqué sa vie intime. L'enseignante a dit à son élève : « Je sais que tu es au courant pour moi et la directrice, mais s'il te plaît, il ne faut rien dire. »

Révélation de la dérive : l'enfant en a parlé à ses parents, car ces derniers ont vu un changement de comportement chez leur fille.

Réaction des enfants : l'enfant était chamboulée par le secret que son enseignante lui avait confié.

Démarche des parents : demande d'entretien avec l'enseignante et la direction.

Réaction de l'établissement : la direction se montre compréhensive et à l'écoute. Ils ont pu discuter calmement avec les parents et des efforts communs vont être fait. La direction informera les parents des prochaines interventions d'éventuels bénévoles et l'enseignante s'est engagée à faire plus attention à ses propos.

24. 6e - « Des vidéos humoristiques au contenu douteux »

Date des faits : mars 2024

Département : 07

Type d'établissement : privé sous contrat

Niveau de classe : 6e

Statut des intervenants : enseignant, professeur histoire - géo - EMC

Public : classe entière

Contenu rapporté : Le professeur a diffusé la vidéo Myth-too de la série 50 Nuances de Grecs à deux reprises : <https://www.arte.tv/fr/videos/092150-023-A/50-nuances-de-grecs/>

Il s'agit d'un dessin animé « humoristique » sur les violences et les abus sexuels faits aux femmes. Les dialogues sont grossiers (« Qu'est-ce qu'on va faire si on peut plus pécho - on se fait chier »), présence de vocabulaire sexuel cru « éjaculé sur ma jambe ». Dans d'autres séquences, le professeur a présenté des images de manifestations féministes, parlé des violences sexistes, expliqué le mouvement Metoo et raconté que l'actrice Adèle Haenel avait porté plainte contre un réalisateur pour l'avoir fait jouer en échange d'attouchements sexuels quand elle avait 12 ans.

Révélation de la dérive : Plusieurs enfants ont rapporté à leurs parents avoir été gênés par le visionnage de cette vidéo.

Réaction des enfants : Les enfants sont mal à l'aise en sortant de ce cours.

Démarche des parents : prise de contact avec le professeur pour demander des explications. Rendez-vous avec la direction du collège.

Réaction de l'établissement : L'enseignant répond aux parents que les supports utilisés en classe pour cette séance sont adaptés aux enfants de cet âge. Il sera contredit par la direction. Pour le directeur, l'enseignant ne doit pas faire de l'éducation à la sexualité, que la direction sous-traite à une association. Le directeur reconnaît que la vidéo n'était pas adaptée à l'âge des enfants et promet qu'il va recadrer l'enseignant. Si ce dernier ne se conforme pas aux limites fixées par la direction, le directeur en informera l'inspection.

25. 6e - Des relations sexuelles peuvent avoir lieu entre 11 et 13 ans

Date des faits : avril 2024

Département : 92

Type d'établissement : public

Niveau de classe : 6e

Statut des intervenants : professeur de SVT

Public : classe complète

« Mon fils de 12 ans est scolarisé dans le collège public de ma ville, en classe de 6e. Il a eu un cours de SVT qui portait sur la reproduction humaine. Chaque semaine, il doit recopier un paragraphe appelé « bilan » qui se trouve sur l'ENT de son collège. Voici celui qui m'a interpellée :

« L'être humain devient capable de se reproduire à partir de la puberté (entre 11 et 13 ans). Son corps change et se développe pour devenir celui d'un adulte. Les filles ont leurs premières règles, les garçons leurs premières éjaculations. En plus des changements physiques, il y a aussi des changements de comportement. À partir de la puberté, un rapport sexuel peut aboutir à une grossesse et à la naissance d'un enfant. »

Dans son cahier, étaient notés les mots suivants : « érection », « éjaculation », « envie de ... ».

Mon fils a délibérément écrit 3 points de suspension, refusant de noter la suite du cours. Il fallait qu'il écrive « envie de relations sexuelles ». Je précise que ces mots n'ont pas été expliqués durant le cours et que mon fils ne sait pas ce qu'ils signifient. Certains enfants ont interpellé l'enseignante, s'étonnant du sujet abordé. Elle leur a répondu que c'était de leur âge. Le cours était accompagné d'un photocopié sur lequel étaient détaillés des schémas des organes génitaux masculins et féminins adultes, internes et externes. Je suis consternée que cette enseignante explique que les rapports sexuels peuvent avoir lieu entre 11 et 13 ans. Cette banalisation est délétère et dangereuse, non seulement en raison de l'âge inapproprié des enfants, mais aussi parce qu'ils sont laissés sans aucune explication, ce qui les trouble d'autant plus. Mon fils a été très choqué. » Maman

26. [6e - « Ces vidéos sur la sexualité, recommandées par l'Éducation nationale »](#)

Date des faits : avril 2024

Niveau de classe : 6e

Statut des intervenants : professeur de SVT

Public : classe entière

Contenu rapporté : « Des vidéos du site Lumni («La masturbation», «Avoir une relation sexuelle») sont diffusées en cours, puis mises à disposition sur la plateforme de l'école accessible aux élèves et parents, École Directe. Ces vidéos « déconseillées au moins de 10 ans » présentent des contenus (propos, images, sous-entendus) inadaptés pour des enfants.

Extraits de la vidéo « La masturbation » : « La masturbation, ça commence à l'enfance et cela s'accélère à la puberté vers 12-13 ans », « Aucun risque pour la santé, il paraît même que c'est bon pour l'humeur et le sommeil ! », « En se caressant on va se donner du plaisir et peut-être même un orgasme ».

La vidéo met également en avant la définition de l'orgasme ainsi que la question d'un jeune de 11 ans « Est-ce que je vais devenir stérile si je me masturbe trop ? ». On lui répond par la négative, en précisant la précaution suivante : « Si vous préférez vous masturber que de voir vos amis, c'est que c'est devenu une obsession, parlez-en à un adulte de confiance comme l'infirmier du collège, vos parents ou un médecin. » À la fin de la vidéo, deux acteurs adultes qui interprètent des ados regardent un film. Le garçon a une érection et un besoin incompressible d'aller se masturber. Il se lève en cachant son sexe avec un coussin pour aller se masturber dans la salle de bain.

Quant à la vidéo « Avoir une relation sexuelle » (toujours déconseillée au moins de 10 ans), le début et la fin parlent du plaisir sexuel, l'acte sexuel est présenté de manière détaillée. Au milieu, on trouve plusieurs séquences sur la prévention (risques de grossesses et MST) et le cadre légal. L'âge moyen du premier rapport est rappelé (17 ans), quel intérêt de rendre accessible cette vidéo à partir de 10 ans ?! Les scènes qui traitent de la sexualité et du plaisir sexuel sont explicites. Au début de la vidéo les deux acteurs adultes dorment dans des lits superposés (signifiant qu'ils représentent des ados). Ils entendent les voisins du dessus faire l'amour. On perçoit le bruit du lit qui cogne contre le mur, la femme qui gémit et qui crie de plaisir. Dans la scène suivante, on retrouve les «deux jeunes» au petit-déjeuner. La fille dit : « Faire l'amour, cela ne veut pas nécessairement dire pénétration », puis les deux acteurs se demandent depuis quand ils « ne l'ont pas fait » et détaillent ce qui leur manque le plus. Le garçon : « Ce qui me manque, c'est l'endorphine, la dopamine, la sérotonine ». La fille répond « Les hormones donc ! C'est marrant, moi, c'est plutôt les sensations. Genre quand tu as chaud, puis t'as des frissons aussi, après tu sens une espèce de vague de plaisir, et là t'arrive à quoi, t'arrive à l'orgasme. »

Puis une séquence censée représenter un rappel à l'ordre par la police des principes de prévention. Puis les deux acteurs parlent de lubrifiant qui « facilite la pénétration et évite au préservatif de craquer » et le garçon ajoute « et surtout, important, on est pas dans un film porno, donc on fait attention, de l'écoute, de l'échange, on communique ». Puis viennent les questions dont celle-ci : « Combien de temps doit durer un rapport sexuel ? » L'acteur répond : « On s'en fout », l'actrice rétorque : « On estime qu'un rapport depuis la pénétration jusqu'à l'éjaculation dure en moyenne 5

minutes 40 secondes, mais il n'y a pas que la pénétration, il y a tout le reste qui peut durer très longtemps. »

Révélation de la dérive : Les parents ont découvert ces contenus sur l'outil Ecole directe. L'enfant a expliqué à ses parents trouver ces supports « bizarres ».

Réaction des enfants : L'enfant était mal à l'aise et n'en a pas parlé spontanément lorsqu'il est rentré à la maison. Ce contenu n'était pas du tout adapté à des élèves de 6e ni à aucun autre élève dans le cadre scolaire.

Démarche des parents : Les parents ont alerté les représentants de parents de l'APEL, et ont également demandé un rendez-vous avec la direction de l'établissement. Ils se sont rendus à la gendarmerie pour déposer plainte. Les gendarmes ont refusé de prendre la plainte et ont appelé l'établissement afin de vérifier les vidéos en question. L'établissement a confirmé aux gendarmes que le contenu était conforme à la loi. Ils envisagent d'écrire directement au procureur de la République.

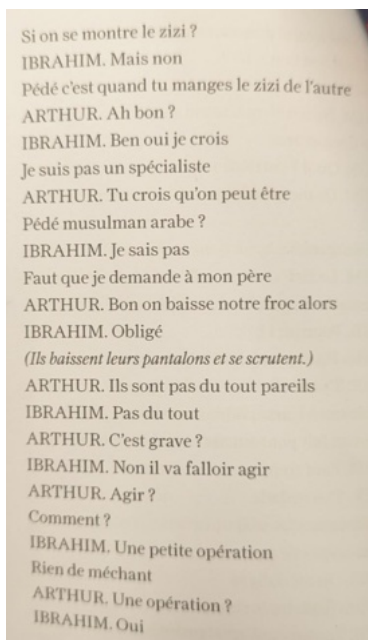
27. 6e - « Phrase d'un livre⁴ lu par les élèves : pédé c'est quand tu manges le zizi de l'autre »

Date des faits : 2023

Département : 35

Type d'établissement : public

Niveau de classe : 6e



« En tant que professeur, je surveille le quart d'heure de lecture (dans une classe de 6e). Je suis moi-même en train de lire lorsqu'un élève me dit être choqué par ce qu'il lit ; il me tend son livre et c'est là que je vois la phrase suivante : « Pédé, c'est quand tu manges le zizi de l'autre. » (page 60), s'en suit tout un dialogue puis une scène de circoncision qui paraît-il n'aura pas lieu dans la suite de la pièce. Ce livre est présenté comme drôle et est une belle histoire d'amitié. Et d'un coup, sans prévenir, sans demander le consentement de qui que ce soit, vous avez ces images mentales sur quelques pages, puis la pièce de théâtre reprend son cours normal... Je n'ai pas trouvé de référence à ce livre sur le site de l'Éducation nationale, pourquoi est-il lu en classe ? Pourquoi ces textes, qui n'ajoutent rien à l'intrigue, sont mis là de façon totalement gratuite ? ».

Titre: Arthur et Ibrahim - Auteur: Amine Ajina - Edition: Actes sud Jeunesse

⁴ Titre: Arthur et Ibrahim - Auteur: Amine Ajina - Edition: Actes sud Jeunesse

28. 5e - L'infirmière a mis un préservatif sur une bouteille en plastique

Date des faits : juin 2023

Département : 73

Type d'établissement : public

Niveau de classe : 5^e

Statut des intervenants : externe - infirmière

Public : groupe de garçons

Contenu rapporté : l'infirmière a montré comment mettre un préservatif en utilisant une bouteille en plastique, en précisant que « on peut faire l'amour par devant et par derrière » et « les enfants peuvent se masturber dans un coin ». Un élève choqué a raconté cela à un copain de classe qui n'avait pas participé à la séance : « Ça, ce n'est qu'un petit détail, je ne te raconte pas le reste, sinon tu meurs tout de suite. »

Révélation de la dérive : les enfants en ont parlé aux parents ;

Réaction des enfants : choqués et gênés d'en parler ;

Démarche des parents : Sidérés, ne sachant pas comment réagir.

29. 5e - « Le porno c'est interdit mais on peut en regarder en cachette »

Date des faits : mars 2024

Département : 13

Type d'établissement : public

Niveau de classe : 5e

Statut des intervenants : enseignante SVT, déléguée à l'éducation sexuelle

Public : classe MIXTE mais en effectif réduit, car une partie de la classe était en sortie scolaire.

Contenu vérifié : Visionnage d'une vidéo <https://www.lumni.fr/video/les-films-porno> référencée sur le site Lumni (agrée par l'Éducation nationale) dans la catégorie SVT et classe de 5e. La vidéo indique que le contenu est déconseillé au moins de 10 ans. La vidéo s'intitule « Les films pornos ». Voici des extraits du contenu de nature à choquer les élèves, et qui véhiculent un message contradictoire : « bander », « fellation », « éjaculation », « érection qui dure des heures », « pénis énorme », « seins gigantesques », « femmes épilées qui n'ont pas de poils, car c'est ce que veulent les producteurs (avec visuel à l'écran de dessins de sexe épilé et sexe non épilé) », « nombre de positions qu'ils font », « vulve en gros plan avec des toutes petites lèvres », « c'est fait pour t'exciter vite et c'est efficace », « cachet pour bander longtemps », « c'est interdit aux mineurs, mais on va pas mettre des jeunes en prison pour ça », « moi, la première fois que j'ai vu du porno, j'avais 13 ans », « on demande ton âge, mais rien ne t'oblige à dire la vérité, c'est comme pour l'alcool et les clopes, t'en trouves partout mais c'est interdit. C'est très facile d'en trouver, mais c'est illégal ». Des sons suggestifs de films porno passent régulièrement en fond sonore pendant la vidéo. Deux acteurs (homme et femme) jouent les adolescents. L'acteur se cache dans sa chambre derrière l'écran de son ordinateur pour mimer le fait

qu'il va regarder du porno. La scène montre que c'est facile à faire, rapide, simple de le faire en cachette. Puis à la fin de la vidéo, ce même acteur qui interprète un ado met en scène des poupées, Barbie et Ken, dans des positions suggestives.

Révélation de la dérive : les enfants en ont parlé avec les parents.

Réaction des enfants : les enfants étaient choqués par les mots employés dans cette vidéo, et aussi excités et dégoûtés à la fois.

Démarche des parents : demande d'entretien avec l'enseignante et la direction.

Réaction de l'établissement : une rencontre a été organisée avec la proviseure et l'enseignante de SVT déléguée à l'éducation à la sexualité. Les parents ont été entendus. Il a été convenu de :

- Proposer d'autres supports plus adaptés à l'âge des enfants et sans contenu ni propos à caractère sexuel
- Tester la mise en place de groupes non mixtes pour les classes de 6e et 5e
- Faire la transparence sur le contenu du cours et les annoncer en amont sur Pronote et ne plus les dissimuler derrière la dénomination « projet »
- Mettre en place une réunion de sensibilisation et d'échange avec les parents.

30. [5e - « Le porno tu peux en regarder une fois »](#)

Date des faits : novembre 2023

Type d'établissement : privé sous contrat

Niveau de classe : 5e

Statut des intervenants : association

Public : classe complète

« Mon fils a eu en 5e une intervention dans sa classe de l'association XXX, choisie par le chef d'établissement pour remplacer l'association qui intervenait jusque-là, dans le respect du développement de l'enfant. Mon fils est rentré choqué et m'a dit que ses amis l'avaient été aussi. À la suite de cette intervention, un camarade de classe a proposé à mon fils de regarder du porno sur son téléphone. Mon fils a fini par accepter et m'a dit huit mois plus tard que c'était parce que l'association XXX leur avait dit que ce n'était pas grave de regarder une fois du porno qu'il avait finalement accepté de regarder sur le téléphone de l'autre garçon. Mon fils s'est senti sali, il avait honte. Je voyais bien qu'il était gêné en nous parlant et fuyait notre regard à ma fille et moi. On le sentait mal à l'aise. J'ai compris pourquoi huit mois plus tard. Huit mois pendant lesquels il a traîné une honte et un dégoût de lui-même et de l'amour entre un homme et une femme. » Maman

Cette intervention se terminait par un questionnaire auquel devaient répondre les élèves et dont la synthèse leur était remise ensuite. Voici ce qu'ils pouvaient y lire : une élève avait répondu « Intéressant, mais j'ai trouvé ça gênant à la fin. » et un élève a répondu : « Maintenant, je vais demander à ma copine pour baiser et on va le faire chez elle. »

31. 4e - Abusée à 5 ans, obligée à 14 ans de poser un préservatif sur un pénis factice

Date des faits : mai 2023

Département : 17

Type d'établissement : public

Niveau de classe : 4^e

Statut des intervenants : interne - enseignante SVT

Public : classe complète

Contexte de la situation :

- L'enfant concernée a 14 ans au moment des faits ;
- Antécédents familiaux de l'enfant concernée : abusée sexuellement à 5 ans dans des conditions particulièrement difficiles par son demi-frère, elle a été placée sous l'autorité exclusive de son père. Elle présente une déficience intellectuelle légère, probablement suite aux abus sexuels subis. Elle est scolarisée en classe Ulis⁵. L'établissement était au courant du parcours et de la situation fragile de l'enfant ;
- Elle ne participe qu'à quelques cours par semaine en classe de 4^e, dont le cours de SVT.

Énoncé des faits :

- L'enseignante a demandé à chaque élève de mettre un préservatif sur un pénis factice ;
- L'enfant n'a pas voulu « se prêter » à l'exercice et a demandé l'autorisation de sortir de la classe, accompagnée d'une camarade, elle aussi réticente ;
- L'enseignante a refusé, l'obligeant à obéir avant de quitter la salle ;
- L'enfant a été contrainte de poser le préservatif sur le pénis factice.

Révélation de la dérive : l'enfant est rentrée à la maison et a relaté les faits à sa famille ;

Réactions de l'enfant : reviviscence de la situation traumatique, dégoût, refus de retourner à l'école ;

Démarches des parents : le père a immédiatement contacté le chef d'établissement et exprimé sa colère et sa sidération face à une telle incompétence et un tel manque d'empathie ;

Réaction de l'établissement : le chef d'établissement a reconnu l'erreur et s'est engagé à recevoir sa fille et sa camarade de classe. Les deux jeunes filles ont effectivement été convoquées, et le chef d'établissement, essayant de se justifier, **a fini par leur poser des questions intimes** leur demandant **si elles avaient déjà eu des petits copains**, et leur faisant remarquer qu'**il ne comprenait vraiment pas ce qui les avait choquées**.

⁵ Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis)

32. 4e - « Découper un préservatif pour pouvoir lécher sans risquer d'IST »

Date des faits : avril 2024

Département : Luxembourg

Type d'établissement : privé homologué par le Ministère de l'Éducation nationale français

Niveau de classe : 4e

Statut des intervenants : interne - infirmière scolaire

Public : classe entière

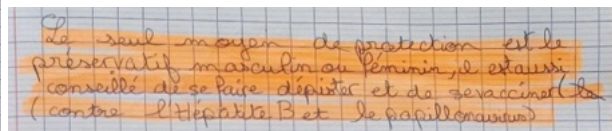
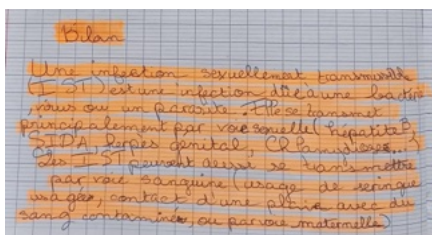
Contenu rapporté : « En complément des cours de SVT, la classe de 4e de ce lycée français à l'étranger a suivi une intervention d'une infirmière de l'école qui portait, selon l'indication sur Pronote, sur « le consentement ». L'infirmière avait pris soin de préciser qu'elle avait été formée à ces interventions (PMI, Planning familial...). En réalité, il ne s'agissait pas du tout de consentement. Ont été abordées les différentes pratiques sexuelles, parmi lesquelles le cunnilingus et l'anulingus...) en précisant qu'il fallait découper un carré de latex d'un préservatif et l'utiliser pour pouvoir lécher sans risquer d'IST ! L'infirmière a également parlé des différents goûts des préservatifs. » Maman

Révélation de la dérive : L'enfant était très mal à l'aise et en a parlé à sa mère.

Réaction des enfants : L'enfant est rentré chamboulé.

Démarche des parents : Rendez-vous demandé auprès de la Directrice du CESCE (Comité d'éducation à la santé à la citoyenneté et à l'environnement), qui a renvoyé la maman vers l'infirmière intervenante. La mère de cet enfant avait préparé son entrevue, aidée par une amie qui intervient dans les lycées au sujet de la vie affective, de la pornographie. Aucun argument n'a été pris en compte (sexualité d'adulte plaquée sur des imaginaires d'enfants / l'intimité n'est pas du domaine de l'école, le côté psycho affectif/émotionnel...).

Réaction de l'établissement : La seule réponse qu'elle a reçue : « c'est le programme » / « ils voient tous du porno ». Aucun discernement, voire aucune intelligence émotionnelle. La seule proposition qui lui a été faite a été d'écrire au CESCE pour demander que les interventions de ce style soient faites en fin d'année, avec des enfants qui gagnent quelques mois de tranquillité et de maturité.



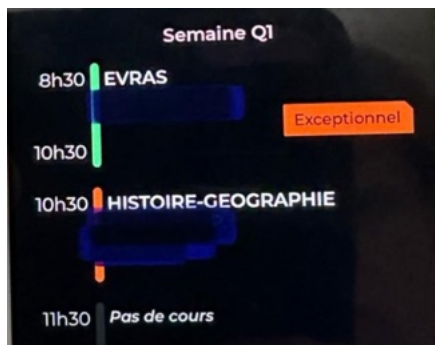
33. 4e - « Quelle est la meilleure position ? »

Date des faits : Mars 2024

Département : 92

Type d'établissement : public

Niveau de classe : 4e



« Je suis psychologue, j'entends de plus en plus de témoignages liés à des cours d'éducation à la sexualité à l'école. Aujourd'hui encore, une jeune fille de 13 ans en classe de 4e dans le public m'a fait part d'un cours appelé « Evras » dispensé par une infirmière. Les enfants devaient poser des questions autour de la sexualité dans une boîte, ensuite l'infirmière lisait les questions et y répondait. Voici la question posée dans sa classe et qui l'a choquée : quelle est la meilleure position ?

En sortant, elle en parle à une amie d'une autre classe dans laquelle la question posée par un élève et lu par l'infirmière était : quel goût a le sperme ? Au lieu de faire le tri et de décider de ne pas exposer l'ensemble des enfants à ce genre de questions, les intervenants les lisaient à voix haute et décidaient de la manière d'y répondre. » Psychologue

34. 4e - « Quand l'intitulé du cours n'a rien à voir avec le contenu... »

Date des faits : mars 2024

Département : 17

Type d'établissement : public

Niveau de classe : 4e

Statut des intervenants : professeur de SVT

Public : classe complète

« Thème 3 - le corps humain et la santé - Chapitre 3 - Reproduction et comportement sexuel responsable

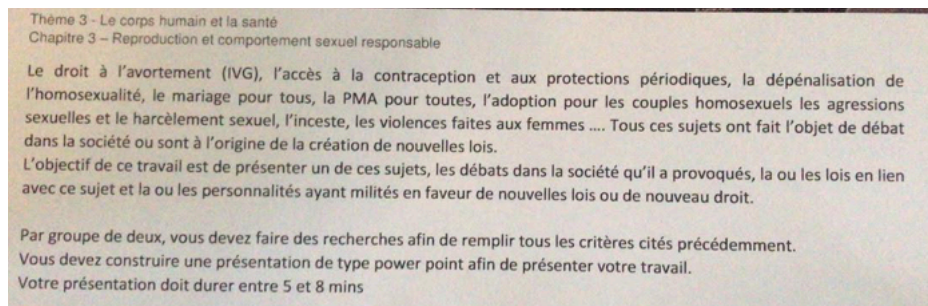
Le droit à l'avortement (IVG), l'accès à la contraception et aux protections périodiques, la dépénalisation de l'homosexualité, le mariage pour tous, la PMA pour toutes, l'adoption pour les couples homosexuels, les agressions sexuelles et le harcèlement sexuel, l'inceste, les violences faites aux femmes... Tous ces sujets ont fait l'objet de débat dans la société ou sont à l'origine de la création de nouvelles lois.

L'objectif de ce travail est de présenter un de ces sujets, les débats dans la société qu'il a provoqués, la ou les lois en lien avec ce sujet et la ou les personnalités ayant milités en faveur de nouvelles lois ou de nouveau droit.

Par groupe de deux, vous devez faire des recherches afin de remplir tous les critères cités précédemment. Vous devez construire une présentation de type power point afin de présenter votre travail. Votre présentation doit durer entre 5 et 8 mins. »

Quand l'intitulé du cours n'a rien à voir avec le contenu ! En voilà un exemple, ce sont les élèves qui ont construit eux-même le cours sur l'histoire du militantisme.

À noter au passage le texte de l'enseignant truffé de fautes d'orthographe (les violences faites au(x) femmes ; ayant milité(s) ; de nouveau(x) droit(s)).



35. 3e - Enseigner le consentement et obliger l'élève à assister au cours

Date des faits : mai 2024

Département : 24

Type d'établissement : public

Taille de l'établissement : 542

Niveau de classe : 3e

« Dans le cadre des 3 séances d'éducation à la sexualité, j'ai prévenu le principal et l'infirmière de l'école de ma fille qui est en classe de 3e du fait que je ne souhaitais pas qu'elle assiste à ces séances. Ce que ma fille m'avait demandé de faire pour elle.

Ma fille a évité la 1re séance, mais a été obligée par le principal (et ce bien que je l'avais eu au téléphone en amont) de participer à la 2e séance. Ma fille est rentrée du collège en pleurs et choquée d'avoir été obligée d'y aller alors qu'elle était et voulait rester en étude. » A. Maman

36. Collège - « Comment procurer du plaisir ? »

Date des faits : novembre 2023

Département : 15

Type d'établissement : public

Niveau de classe : collège

Statut des intervenants : infirmière (sur les premières séances, accompagnée d'un psychologue)

Public : classe complète

Contenu rapporté :

L'infirmière a demandé aux élèves de prendre une feuille et d'y écrire individuellement selon eux : « Comment un garçon peut-il procurer du plaisir à une fille et comment une fille peut-elle procurer du plaisir à un garçon ? »

Les élèves ont exécuté la consigne. Puis l'intervenante a demandé à chacun de lire devant toute la classe ce qu'il avait écrit.

Quelques réactions des enfants suite à cette intervention :

- « L'infirmière vient nous parler de choses dégoûtantes, j'ai entendu des choses que je n'imaginai même pas... »,
- « Les cours de sexualité c'est limite un mode d'emploi de film X »,
- « L'autre jour l'infirmière était avec un psychologue, à travers son pantalon on aurait dit qu'il était excité on voyait comme une légère bosse »,
- « J'ai pas osé dire non quand elle nous a demandé de lire à voix haute, on pensait tous que c'était normal »,
- « Je ne veux plus que ces cours aient lieu, c'est horrible comme sensation ... »,
- « Certains riaient en écoutant ce que j'avais écrit, je me suis senti trop gêné, même l'infirmière souriait... ».

Révélation de la dérive : les propos ci-dessus ont été rapportés par les enfants à leurs parents.

Réaction des enfants : profonde gêne, ils ont été choqués, refus de retourner en cours, refus du cours d'éducation à la sexualité, rejet de la sexualité, dégoût, ... ;

Démarche des parents : courrier d'alerte à la direction de l'établissement.

37. [Collège « On se dit que ce n'est pas possible, je peux témoigner que c'est vrai. »](#)

« Quand on lit ce que vous relatez, on se dit que ce n'est pas possible, que c'est faux et que vous nous envoyez des fake news. Malheureusement, je peux témoigner que c'est vrai, car je suis enseignante et j'ai même assisté à une formation à cela !!

Cette horreur ne touchera pas seulement les établissements publics, mais aussi les établissements privés sous contrat, qui ressemblent de plus en plus au public en matière de « n'importe quoi ». Je vous le dis, car j'ai travaillé dans le privé cette année. J'ai quitté le public pensant retrouver un semblant de « discipline » et de « bon sens », mais que nenni !!

Ils nous ont justifié ce besoin de formation car... Vous comprenez, nos enfants ont maintenant accès au porno dès leur plus jeune âge. Et oui, ils regardent du porno dès le CM1 (voire avant). Donc, il faut remettre ces enfants dans « le droit chemin » pour leur expliquer que non, le porno, ce n'est pas la vraie vie. Il faut donc leur faire de l'éducation sexuelle dès le plus jeune âge. Les parents ne font pas leur boulot (couper les réseaux, interdire le porno) et donc, c'est à l'école de s'en charger. Et très mal. Mais personne là-haut ne s'en offusque. À quand l'école des parents ????? » Professeur en collège

38. Collège « Sur les crédits des cours de SVT, pénis en polystyrène ou microscope ? »

« Intendant au collège, voici l'un des objets en polystyrène (pénis factice) que la SVT m'a fait acheter sur ses crédits d'enseignement il y a quelques semaines. On n'arrête pas le progrès...! » L. intendant au collège



39. Collège - Handicap - Un questionnaire sur la fierté non-binaire de l'Eurovision 2024

Date des faits : mai 2024

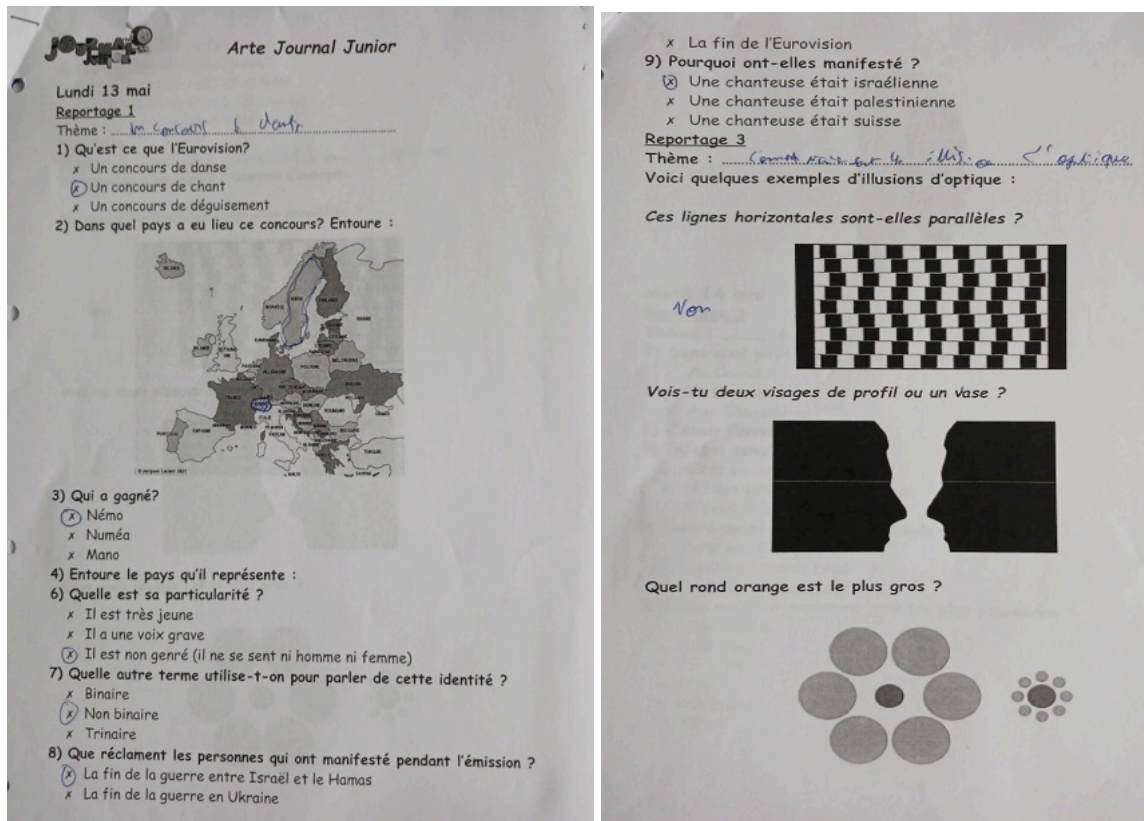
Département : 42

Type d'établissement : public

Niveau de classe : classe Ulis (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) regroupant des élèves en situation de handicap cognitif de la 6^è à la 3^è, donc de 11 à 16 ans.

Statut des intervenants : enseignant

Lors d'un travail en classe sur l'Eurovision, le professeur a diffusé une vidéo du journal d'Arte junior sur le déroulement de l'Eurovision 2024. Les élèves devaient ensuite répondre à un questionnaire qui portait sur cet événement, l'occasion de parler de l'identité de genre du vainqueur, des manifestants contre la chanteuse israélienne.



40. Seconde - Préparer un exposé pour défendre la théorie du genre

Date des faits : avril 2024

« Récemment, la prof de SVT de mon enfant lui demande, à lui et un autre camarade, de faire un exposé pour expliquer et défendre la théorie du genre. Je lui ai envoyé un message pour demander de changer l'énoncé du sujet qui est contraire au devoir de neutralité, car en l'état le sujet n'est pas de lutter contre l'homophobie ce sur quoi nous sommes bien d'accord, mais de défendre une idéologie celle de la théorie du genre. Le retour que j'ai eu de la part du professeur est que cela fait partie du programme et que je ne peux pas m'opposer aux sujets donnés par l'Éducation nationale. » Maman.

Sujet n°7 : ~~Identité sexuelle et orientation sexuelle~~

- Qu'est-ce que l'identité sexuelle (ou genre) ? Pourquoi la différencie-t-on du sexe biologique ?
- Qu'est-ce que les stéréotypes sexuels ? Comment sont-ils construits et quel danger représentent-ils ?
- Qu'est-ce que l'orientation sexuelle ?
- Quelles ont été les différentes étapes de la défense des droits des personnes homosexuelles en France ?
- Pourquoi est-il important de lutter contre les discriminations et agressions homophobes ?

41. Seconde - « Est-ce que tu te définis autrement que garçon ou fille ? »

Date des faits : mars 2024

Département : 78

Type d'établissement : public

Niveau de classe : seconde

Statut des intervenants : groupe d'étudiantes du département universitaire du SPOT

« Ma fille, en classe de seconde, a été informée d'une intervention prochaine d'un groupe d'étudiantes du Département Universitaire Santé publique, Prévention, Observation, Territoires (SPOT) chargées d'animer dans sa classe une ou plusieurs séances consacrées à la « prévention à la vie affective et sexuelle ».

Cette annonce était accompagnée d'un questionnaire portant sur :

- La question de savoir si ma fille se « définit autrement » que garçon ou fille
- La question de savoir si elle est à l'aise avec le sujet de la vie affective et sexuelle
- Ses connaissances en matière d'IVG et d'infection sexuellement transmissible
- Les sujets qu'elle souhaite voir aborder pendant le cours »

42. 1re - « À l'aide des cartes de pratiques sexuelles, reconstitue un rapport sexuel... »

Date des faits : mars 2024

Type d'établissement : public

Niveau de classe : 1e générale

Statut des intervenants : professeur de SVT

Public : classe entière

Contenu rapporté : *Le professeur annonce le déroulement des deux heures qui seront consacrées à la sexualité. Les élèves doivent former des groupes de 2 ou 3 pour la première partie de la séance. Un jeu de cartes présente les différentes pratiques et positions sexuelles et leurs noms. Les cartes ont un mot/phrase courte ou une image au centre (représentations simplifiées, pas de photos).*

En utilisant les cartes, l'élève devait reconstituer et expliquer un rapport sexuel du début jusqu'à la fin.

La consigne de l'enseignante précisait qu'il était interdit de raconter son expérience personnelle.

Ensuite, les élèves par groupe de 2/3 devaient partager le récit édifié par les cartes aux autres élèves de leur groupe, à tour de rôle, en changeant de place. Parmi les cartes se trouvaient les pratiques et visuels suivants : cunnilingus, pénétration anale, pénétration vaginale, des émojis faisant référence aux fesses, au pénis, une représentation simplifiée du vagin... La deuxième partie de la séquence devait être consacrée aux questions des élèves.

La gêne des élèves était telle qu'ils n'avaient aucune question à poser. L'enseignante, pour occuper le temps de la seconde partie de la séance, a surfé sur internet afin de lire des articles sur la sexualité, sa navigation sur internet était projetée au tableau.

Un des élèves a été très mal à l'aise, des propos et des pratiques l'ont choqué. Certains termes qu'il a entendus lors de la séance l'ont clairement écœuré et cela a suscité une réaction de colère qu'il a exprimé à sa mère en rentrant de cours. Cette dernière a pris contact avec l'établissement. L'entretien que la mère a eu avec l'adjointe du proviseur a été divulgué sans respect de la confidentialité des échanges, de telle sorte que des élèves étaient au courant et ont interpellé le jeune, lequel a botté en touche pour ne pas être isolé du groupe. L'enseignante l'a également interpellé dans un couloir pour en parler directement avec lui, ce qui l'a mis encore plus mal à l'aise.

L'élève a cherché à trouver le jeu de cartes utilisé en classe. Il a trouvé un jeu assez similaire sur le site : madmoizelle.com/seduq-jeu-education-sexuelle

Commentaire de l'élève : Il a été très mal à l'aise lors de la séance, des propos et des pratiques l'ont choqué. Pour lui, parler de choses aussi intimes en classe l'a énormément gêné. S'il peut comprendre que c'est important pour certains jeunes qui ne peuvent pas en parler aux parents, il considère que ce

n'est pas la bonne manière de faire, car cela n'apprend rien, mais choque et dégoûte. Il aurait préféré qu'un entretien avec un médecin ou une infirmière soit proposé sur demande des élèves sur la base du volontariat. Cela permettrait de répondre aux questions que les adolescents se posent tout en adaptant les propos en fonction de chacun. Cela a suscité une réaction de rejet et de colère qu'il a eu besoin d'exprimer à sa mère en rentrant de cours.

Démarche des parents : rdv pris avec l'adjointe du proviseur. La mère a demandé la référence des supports de cours en question directement à l'enseignante de SVT, sans aucune réponse en retour.

Réaction de l'établissement : Le dialogue n'a pas pu s'établir avec l'adjointe du proviseur. Elle s'est retranchée derrière le fameux « Les cours et formations sont validés par l'Éducation nationale ». Elle a par ailleurs déclaré qu'on doit pouvoir parler de tout sans tabou de religion ou autre.

43. 1re - Une frise chronologique délirante des différentes pratiques sexuelles

Date des faits : janvier 2024

Département : 77

Type d'établissement : public

Niveau de classe : 1re

Statut des intervenants : intervenants du Planning familial

Autre adulte présent : le professeur qui devait faire cours

Public : classe complète

« Le 10 janvier 2024, une intervention du Planning Familial était prévue de 15h à 17h en classe de première, pendant les deux heures de français. J'avais été notifié de cette intervention dès novembre 2023 par un courrier électronique émanant de la proviseure de mon établissement. Le planning des interventions prévues dans l'établissement comprenait un en-tête avec les mentions suivantes : « Action Développement Durable » ; « Éco-délégués » (quel est le rapport ?) ; « Objectif 3 : Accès à la santé » ; « Objectif 5 : Égalité entre les sexes » ; « Objectif 10 : Réductions des inégalités » (cf. pièce jointe).

Je n'avais pas prévenu les élèves avant le jour de l'intervention, supposant que la hiérarchie les avait déjà prévenus en amont, ainsi que leurs parents. Je me suis trompé. Durant cette intervention, la classe a été séparée en deux groupes correspondant au début et à la fin de l'alphabet, filles et garçons mélangés. Je n'ai donc pu suivre que ce qui s'est passé dans l'un des deux groupes. L'intervenante a commencé par présenter le Planning Familial comme une association « féministe et proche des mouvements LGBT ». Elle a rappelé deux dates clés du combat féministe : 1968 avec la légalisation de la contraception, et 1975 avec la légalisation de l'avortement. Elle a ensuite indiqué qu'elle-même et ses collègues intervenaient dans les établissements scolaires à différentes étapes de la scolarité, et notamment en CP. Elle a indiqué que le discours était bien sûr différent selon le niveau dans lequel elles intervenaient. En CP, les intervenants mettent l'accent sur le consentement, qu'elle a défini de la manière suivante : « l'autorisation donnée par quelqu'un de pénétrer dans son intimité ». Au début de cette intervention, assis en cercle autour de l'intervenante, les élèves étaient très crispés. Cela se voyait à leur posture physique souvent recroquevillée, les bras serrés, etc. Ils n'étaient clairement pas à l'aise et tout leur langage

corporel criait qu'ils n'avaient pas envie d'entendre ce qu'on était venu leur dire. Voyant la tournure que prenait ce début d'intervention, j'ai levé la main et un dialogue s'est engagé entre l'intervenante et moi.

« Depuis tout à l'heure, j'ai essayé de faire le bon élève et de bien vous écouter... »

« Oui, c'est ce que vous êtes censé faire. »

«... et si j'ai bien compris la notion de consentement, il s'agit de donner à quelqu'un l'autorisation de pénétrer dans son intimité. Vu les propos que vous vous apprêtez à tenir, il est clair que vous allez pénétrer dans l'intimité des élèves. À quel moment leur avez-vous demandé l'autorisation de le faire ? »

« Mais c'est au programme de l'Éducation Nationale. »

« La question n'en demeure pas moins : à quel moment leur avez-vous demandé leur autorisation ? »

« Le thème de la sexualité est bien abordé en SVT... »

« Oui, mais ici, on n'est pas dans le même registre. »

Silence gêné. L'intervenante finit par s'adresser aux élèves :

« Bon. On continue ou on s'arrête ? »

Silence gêné de nouveau. Au bout de quelques instants, deux élèves finissent par dire du bout des lèvres :

« On continue. »

L'intervenante, aux élèves : « Merci. »

Moi, à l'intervenante : « Merci. »

Elle enchaîne alors sur la suite son intervention, puis s'interrompt brusquement au bout de trente secondes. Elle se tourne alors vers moi :

« Est-ce que je peux vous voir un instant dehors ? »

Une fois sortis de la classe, elle me lance le reproche suivant :

« Vous m'avez mis en porte-à-faux devant les élèves. »

« À partir du moment où cette intervention a lieu pendant mon cours, j'estime que les élèves sont sous ma responsabilité. C'est pour cette raison que je me suis permis d'intervenir. »

« Je ne comprends pas : nous travaillons en lien avec l'Éducation nationale. D'habitude, nos interventions se passent bien et les professeurs se montrent coopératifs. Et si l'un des élèves se sent mal, c'est souvent au professeur que nous le confions pour qu'il le fasse sortir. »

« Je suis désolé que mon interruption ait pu vous déplaire. Il ne me semble pas que je me sois adressé à vous de manière impolie. »

« Bon. Je vais continuer mon intervention. Je compte sur vous pour ne plus intervenir. C'est clair ? »

« Entendu. »

Nous rentrons. Après avoir précisé que si un élève ne se sent pas à l'aise, il est libre de sortir, l'intervenante propose une première activité. Par groupe de deux ou de trois, les élèves doivent composer sur une feuille un nuage de mots autour du thème de la sexualité. A lieu ensuite une mise en commun des différents groupes. Le but de cette activité semble surtout être de désinhiber les élèves et de les mettre plus à l'aise.

Pour la suite de l'intervention, elle fixe la règle suivante : à aucun moment, les élèves ne devaient parler de leurs expériences personnelles. Leur propos doit rester général.

L'intervenante propose ensuite une deuxième activité. Elle distribue à chaque élève une carte où figure la mention d'une pratique sexuelle ou d'une étape du coït. Je me souviens pêle-mêle des mots suivants : « fellation », « éjaculation », « sodomie », « masturbation », « érection », « cunnilingus »... En commun, les élèves sont censés placer sur une frise chronologique ces différentes étapes sans se tromper : il ne peut pas y avoir éjaculation avant érection, etc. **Le résultat de l'exercice est une timeline délirante, contenant toutes les pratiques sexuelles possibles et imaginables...**

À différentes reprises, l'intervenante est revenue sur la notion de consentement, expliquant notamment qu'il était très important que même en cours d'action, l'un des partenaires ait la possibilité de demander à arrêter s'il ne se sentait pas à l'aise.

À deux ou trois reprises, elle a suggéré l'idée que la sexualité, ce n'était pas forcément qu'à deux, mais que cela pouvait être aussi à plusieurs, que cela dépendait des conceptions de chacun. De même, elle a dit que la sexualité n'était pas forcément liée à l'amour, que là encore, cela dépendait des gens.

Au bout des deux heures, elle libère les élèves en leur proposant, s'ils le souhaitent, d'emporter l'une ou l'autre brochure qu'elle propose. Mais personne n'en a pris. Les élèves ont tous filé sans demander leur reste. J'aurais aimé avoir un exemplaire de ces brochures, mais je n'ai pas osé en prendre, estimant m'être suffisamment fait remarquer.

Comme je m'apprêtais à sortir du lycée, un élève de cette classe qui se trouvait dans l'autre groupe m'a interpellé :

« Monsieur, on m'a raconté votre combat. Moi, je suis d'accord avec vous ! »

Au début du cours de français suivant, le surlendemain, j'ai tenu à préciser la chose suivante aux élèves :

« Vous savez, ce n'est pas parce qu'une intervention est programmée sur mon heure de cours que je suis d'accord avec son contenu. Loin de là ! Quelqu'un souhaite-t-il revenir sur l'intervention de mercredi ?... Non ? Tant mieux ! »

Et j'ai enchaîné avec mon cours de français.

Par la suite, mes élèves m'ont quand même reproché de ne pas les avoir mis au courant à l'avance de cette intervention. Je ne pensais pas que c'était mon rôle de le faire, et croyais qu'ils avaient déjà été informés, soit par la proviseure, soit par leur professeur principal, soit par l'infirmière du lycée. Apparemment, ce n'était pas le cas.

Je n'ai eu aucun retour sur cette séance, ni de la part de ma hiérarchie, ni de la part des parents d'élèves. » Enseignant

44. Lycée - « Il y a une coïncidence étrange quand même... »

« Ma fille de 16 ans a eu l'opportunité de visiter l'exposition Sexpo dans son lycée cette année.

Honnêtement, je suis loin de toute polémique là-dessus. Il se trouve que quelques jours après, un réel changement de comportement a eu lieu chez elle. Ma fille m'écrit, de peur de me le dire en face, qu'elle se sent mal dans sa peau, qu'elle n'aime pas son corps, et bien d'autres choses. Pourtant si épanouie, elle s'est fermée d'un coup.

Et récemment, les parents ont reçu anonymement de la part d'un professeur un courrier de mise en garde concernant cette exposition. Face à ce mail, je suis passée, après réflexion, de « Pfff, n'importe quoi, encore une polémique de réactionnaire ! » à « Il y a une coïncidence étrange quand même ! ». » Maman

45. Lycée - Les violences intrafamiliales, ce cheval de Troie de l'idéologie du genre

Date des faits : juillet 2023

Type d'établissement : public

Niveau de classe : lycée

Statut des intervenants : professeur de SVT

Autres adultes présents : enseignante de français en observatrice

« En tant que professeur de français dans un lycée public, j'ai assisté par « curiosité » à une partie (1h sur deux) d'intervention organisée par une collègue de SVT.

L'intervention a commencé par : « il existe 3 sexes : homme, femme, intersexe ». Un élève a justement fait remarquer qu'il s'agissait d'une malformation, il s'est fait rabrouer par l'intervenante, bien embêtée lorsque plus tard un autre élève défendait la prostitution en disant « Ben, chacun fait ce qu'il veut de son corps ! »

Elle était censée faire une intervention de prévention contre « les violences intrafamiliales ». Aucune prévention des violences n'a été faite pendant l'heure à laquelle j'ai assisté. Non ! Ce à quoi j'ai assisté, a consisté uniquement à dénoncer la virilité, vanter l'homosexualité et la transexualité. » Enseignante

46. Lycée professionnel - Déconstruire les stéréotypes en réécrivant des contes pour enfants

Date des faits : octobre 2023

Type d'établissement : lycée professionnelle - public

Niveau de classe : seconde

Statut des intervenants : association intervenants externes

Autres adultes présents : L'enseignante de l'heure sur laquelle l'intervention était planifiée

« Je suis enseignante dans un lycée professionnel. J'ai reçu une demande pour accompagner en novembre mes élèves à un événement (échange, discussion) au sein de l'établissement.

Cette intervention d'une association externe s'intitule « La domination masculine ». Déjà, le titre m'a interpellée.

Mais, ces ateliers et spectacles sur la domination masculine se poursuivront par un travail de déconstruction de genres.

Enfin, l'enseignant de français prolongera ce travail par une réécriture de contes pour enfants en inversant les stéréotypes de genres !

Dans la mesure où ce projet s'adressera à des élèves de seconde professionnelle, je sais qu'il est moins nocif que tout ce qui se pratique maintenant auprès des enfants en primaire.

Je souhaite tout de même que l'on fasse savoir que la théorie de genres s'invite à pas feutrés (ou pas) dans l'enseignement proposé (imposé) aux jeunes.

Je terminerai en disant que pour caser cette intervention, plusieurs heures de cours, dont la mienne, vont être supprimées. » Enseignante

Si ce n'est pas déjà fait, rejoignez vite les 57 094 signataires de notre pétition pour **exiger l'interdiction de l'éducation à la sexualité dispensée à des enfants de moins de 12 ans** !



[Je signe la pétition maintenant >>>](#)